



Procès Verbal des opérations de vote

**Elections des représentants des PARENTS D'ELEVES
au CONSEIL D'ECOLE pour l'année 2019/2020**

L'An deux mille dix neuf, le 16 octobre à 14h, au Lycée français Alioune Blondin Beye de Luanda, en exécution des règles définies dans le document « organisation de la vie scolaire et des instances du Lycée français de Luanda » :

M. Jean Michel BLETTERY, chef d'établissement

assesseur : Mr

assesseur : Mme

Serge GERNAVO CARREIRA *Isabella PERBOUONG*

Le bureau de vote reconnaît que les opérations préliminaires aux élections se sont déroulées conformément au document cité, arrête les listes d'émargement.

Le scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste a été clos à : 14h00

Nombre d'électeurs inscrits : *1092*

Nombre de votants : *101*

Nombre de votes par correspondance : *82*

Nombre de bulletins blancs : *0*

Nombre de bulletins nuls : *5*

Nombre de suffrages exprimés : *96*

Nombre de sièges à pourvoir : *15*

Quotient électoral : *6,4*

Suffrages obtenus par la liste n°1 : *96*

Sont élus :



Lycée ABB Luanda

Titulaires :	Suppléants :
<p>SUDRE Emilie DELFOUR Delphine BENSA Didier RICHARD Maelle MACHARD DE GRAMONT Tuyat CADOREL Carine COFFY Angélique SOUCHET Sophie LASSIETTE-FEULLERAT Leslie MEYER Amélie FARGEAS Patricia DE COURCEL Estelle AUDOIN Cécile MARCIALIS Chloé LAFORGE Sylvain</p> <p>Suppléants : DEPAIFVE Angèle FRIGO Laetitia EL MAHI Raja VIVET Jeanne MARIAMPILLAI Kiri</p>	<p>DEPAIFVE Angèle FRIGO Laetitia EL MAHI Raja VIVET Jeanne MARIAMPILLAI Kiri</p>

Le procès-verbal dressé et clos le 16 octobre 2019 à Luanda en triple exemplaire a été signé par le Président et les assesseurs.

Le Président

Les assesseurs